

Initiatives ministérielles

entendu parler. Sans doute une question de positionnement, madame la Présidente.

• (1555)

Le député a dit à plusieurs reprises que le Parti réformiste criait au loup, mais je crois qu'il ne nous a pas compris. Ce que nous disons, c'est qu'il faut prendre garde de faire entrer le loup dans la bergerie et j'aurais souhaité qu'il nous aide à garder portes et fenêtres fermées, mais c'était trop demander.

Le projet de loi C-54, j'en conviens avec le député, est apparemment un projet de loi d'ordre administratif, mais il contient un ou deux éléments qui me préoccupent un peu. J'en parlerai tout à l'heure.

Tout d'abord, je tiens à rappeler à la Chambre que le projet de loi C-54 modifie la Loi sur la sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les allocations spéciales pour enfants et la Loi sur l'assurance-chômage. Il est évident que nous parlons ici de modifications à des programmes sociaux qui coûtent très cher aux contribuables canadiens et dont certains sont actuellement soumis à un examen dans le cadre du processus enclenché par le ministre du Développement des ressources humaines.

Il ne fait aucun doute que nous devons réduire les budgets des programmes sociaux pour juguler les dépenses fédérales. Au cas où certains députés douteraient de la gravité du problème, je rappelle que la dette nationale s'élève actuellement à environ 354 milliards de dollars. Cette dette déjà énorme aura augmenté d'environ deux millions de dollars lorsque j'aurai terminé mon intervention.

Au cas où certains députés se dépêcheraient de vérifier dans le hansard du 7 octobre, j'ai effectivement dit dans mon intervention ce jour-là que la dette augmenterait de un million de dollars, mais comme je dispose de deux fois plus de temps, mon intervention d'aujourd'hui donnera aux députés ministériels deux fois plus de réflexions de qualité à méditer. Personne ne devrait avoir de mal à comprendre le risque que cette énorme dette représente pour nos programmes sociaux.

Lundi matin, je me trouvais en visite à l'école secondaire Windsor, dans ma circonscription. Je m'y étais rendu à l'invitation d'un professeur de sciences politiques, M. Tony Kapusta, pour parler de la vie d'un député et de certains des problèmes cruciaux auxquels notre pays est aujourd'hui confronté. Lorsque j'ai demandé aux élèves de 11^e année de me dire quels étaient à leur avis les vrais gros problèmes auxquels les Canadiens font face, ils ont mentionné les revendications territoriales des autochtones, le risque de séparation du Québec, l'anarchie dans le système d'immigration et de détermination du statut de réfugié, l'inefficacité de la Loi sur les jeunes contrevenants et les problèmes de justice en général. Ils ont également mentionné la dette et le déficit par rapport aux programmes sociaux.

J'ai demandé à ces jeunes gens qui auront vraiment à rembourser cette dette, qui devrait atteindre 600 à 700 milliards de dollars d'ici à ce qu'ils entrent dans la population active, combien de temps il avait fallu à leur avis pour que le Canada contracte pareille dette. Certains disaient 100 ans, d'autre 50

ans, mais vous auriez dû voir leur mine ahurie quand ils ont constaté que cela s'était fait pour l'essentiel de leur vivant, qu'il avait suffi de moins de 20 ans pour accumuler cette dette de 534 milliards de dollars.

Comme c'était également un gouvernement libéral qui était au pouvoir quand ce problème de déficit a commencé, c'est peut-être un juste châtement que plusieurs des mêmes politiciens qui faisaient partie du gouvernement libéral de la fin des années 70 soient maintenant forcés de faire face au problème du feu couvant dont j'ai parlé un peu plus tôt.

Le principal fauteur a peut-être été l'actuel premier ministre. Lorsqu'il était ministre des Finances il avait en effet assuré dans son exposé budgétaire du 16 novembre 1978 que le déficit allait diminuer sensiblement. L'ennui, c'est qu'il n'avait pas dit quand.

D'après le *Financial Post* de ce matin, il dit maintenant que si les Canadiens n'acceptent pas les compressions budgétaires que le prochain budget pourrait annoncer, le gouvernement n'aura d'autre choix que de hausser taxes et impôts. Tout le pays réclame une réduction des dépenses publiques, mais le premier ministre parle encore d'augmenter les impôts.

Il a suffi de 20 ans pour accumuler une dette de 534 milliards de dollars, et le premier ministre parle encore de hausser les taxes. Comment allons-nous réussir à rembourser la dette? Imaginons un instant que nous réussissions d'une manière ou d'une autre à éliminer cette année le déficit en réduisant les dépenses de 40 milliards de dollars, et disons que nous réussissions en outre à réduire les dépenses de 10 milliards encore et que nous commencions à utiliser cet argent pour rembourser la dette. Compte tenu des taux d'intérêt actuels, il faudrait au moins 60 ans pour y parvenir totalement. Cette dette que nous avons contractée en moins de 20 ans, même nos arrière-arrière-petits-enfants n'auraient pas fini de la rembourser! Même pour en arriver là, il faudrait, comme je l'ai expliqué, réduire les dépenses de 50 milliards de dollars cette année, soit près du tiers de tout le budget fédéral, qui est d'environ 165 milliards.

• (1600)

La difficulté, c'est que, plus nous tarderons à prendre des mesures décisives, plus il sera difficile de faire le premier pas. Chaque journée nous rapproche du moment fatidique où les intérêts accapareront un tel pourcentage des recettes que toute la structure fédérale s'effondrera.

Qu'advient-il alors de nos programmes sociaux? À quoi bon toutes les modifications administratives du projet de loi C-54 s'il n'y a plus d'argent pour verser les prestations?

Le projet de loi C-54, parce qu'il semble rendre plus efficace l'application de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada et de la Loi sur les prestations spéciales pour enfants et de la Loi sur l'assurance-chômage, n'est peut-être pas en soi bien dangereux. Mais le fait même qu'il porte sur des aspects des programmes sociaux suscite de graves inquiétudes au sujet des ressources nécessaires pour les maintenir à l'intention de ceux qui en ont vraiment besoin, avant que des dépenses fédérales effrénées ne détruisent tout le système.